### **Projet Adaptech**

En dépit de leur nombre

proportionnellement

restreint, les étudiants non

voyants disposent d'un

éventail d'aides techniques

somme toute important.

## Résultats préliminaires de recherche et nouvelles du projet Adaptech

Catherine S. Fichten, Ph.D., Jennison Asuncion, B.A., et Maria Barile, M.S.W.

Projet Adaptech

Collège Dawson, 3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) Canada H3Z 1A4

1999

Les vertus des technologies d'apprentissage informatique et adaptatives sont contradictoires. Même si elles ont le pouvoir de faciliter la vie aux étudiants handicapés au postsecondaire, elles peuvent fort bien les priver de l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur. Afin d'analyser les questions touchant l'utilisation des ordinateurs dans un contexte canadien, nous avons récemment effectué une recherche préliminaire visant à évaluer les opinions d'étudiants handicapés et de professionnels des services à ces étudiants en ce qui a trait à l'utilisation des ordinateurs en enseignement postsecondaire.

Depuis maintenant un an, nous travaillons à un projet conjoint avec l'As-

sociation nationale des étudiants(es) handicapés(es) au niveau postsecondaire (NEADS). Après avoir tenu une série de rencontres de groupe, nous avons effectué un sondage auprès d'étudiants handicapés de niveau postsecondaire, de conseillers offrant des services à ces étudiants et de personnes-ressources de partout au Canada.

Le groupe d'étude était constitué de 37 étudiants d'universités et de collèges canadiens, de même que de 30 membres des services aux étudiants

handicapés. Les étudiants étaient inscrits à des collèges universitaires, des universités et des établissements d'enseignement à distance situés dans les dix provinces et les deux territoires du Canada. Chaque province était représentée par au moins un étudiant d'un collège et un étudiant d'une université. Comme il n'existe pas d'universités au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, seuls des étudiants de niveau collégial ont été interviewés. Le cas échéant, l'échantillonnage comprenait des étudiants d'établissements francophones et anglophones. Autant des utilisateurs que des non-utilisateurs ont été interviewés. Malgré que notre échantillon soit représentatif des divers groupes cibles et régions du pays, il n'est aucune-

Des entrevues structurées ont été réalisées au printemps de 1998 auprès d'étudiants, soit par téléphone, soit par ATS. Le questionnaire comportait 17 groupes de questions. Les entrevues duraient entre 20 minutes et 1½ heure. Le questionnaire à l'intention des conseillers comportait 18 groupes de questions, plusieurs d'entre elles identiques aux questions soumises aux étudiants. Ces entrevues ont elles aussi duré entre 20 minutes et 1½ heure.

ment aléatoire et l'interprétation des résultats doit se faire avec réserve.

L'enquête a permis de constater la présence d'une diversité d'incapacités chez les étudiants : troubles d'apprentissage, déficience auditive et visuelle, troubles neuromusculaires, mobilité réduite ainsi que déficiences médicales et psychiatriques.

Les résultats de l'enquête indiquent également que, dans notre échantillon, c'est dans les collèges que les étudiants avec incapacités se sont manifestés en plus grand nombre auprès des conseillers : environ 3½ %

de la population étudiante, contre seulement 1½ % dans les universités et les établissements d'enseignement à distance. Aucun lien n'a été constaté entre la taille de la ville ou l'importance de l'établissement d'enseignement postsecondaire et la proportion d'étudiants handicapés sur le campus.

Les résultats indiquent qu'environ la moitié des étudiants échantillonnés avaient deux déficiences ou plus, ce qui laisse supposer l'existence de besoins manifestes pour des postes de travail adaptés capables de satisfaire cette clientèle. Cette recommandation s'appuie sur d'autres aspects des résultats qui révèlent que les étudiants handicapés sont présents dans plus de 80% des établissements. Les types d'incapacité sont variés : déficiences auditives avec recours à la méthode orale, difficultés d'apprentissage, vision partielle, troubles moteurs, mobilité réduite ou utilisation d'un fauteuil roulant, déficiences médicales ou psychiatriques, difficultés motrices au niveau des mains ou des bras. Un nombre plus faible d'établissements ont fait état d'étudiants atteints de surdité et qui utilisent le langage gestuel, ou d'étudiants avec cécité totale.

En dépit de leur nombre proportionnellement restreint, les étudiants non voyants disposent d'un éventail d'aides techniques somme toute important. Les résultats indiquent que l'utilisation d'aides techniques populai-

res, comme les logiciels de lecture de textes sur écran, ne sont pas seulement utilisés par les étudiants avec cécité mais aussi par les malvoyants et, de façon croissante, par ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. L'utilisation d'écrans grand format est un autre exemple de cette tendance aux technologies à utilisation recoupée.

Les logiciels d'entrée vocale, un choix qui gagne en popularité, et les numérisateurs sont deux solutions technologiques offertes non seulement aux étudiants en difficulté d'apprentissage, mais aussi à ceux qui ont une incapacité sur le plan de la mobilité et de l'utilisation des mains et des bras. On constate l'émergence d'un phénomène nouveau : l'utilisation des technologies d'adaptation à des fins

multiples. Il serait donc important d'assurer une certaine intégration des divers types d'équipement adaptatif afin qu'ils puissent fonctionner ensemble. Les contraintes considérables que nécessitent les logiciels de dictée sur le plan matériel et formatif méritent une attention particulière.

Les adaptations architecturales, comme les postes de travail réglables, font aussi partie des solutions à la fois simples et profitables en matière d'accessibilité aux ordinateurs. On devrait explorer plus en profondeur les possibilités qui s'offrent sur le plan matériel aux étudiants avec surdité totale ou partielle.

Les données indiquent que les conseillers utilisent de plus en plus l'Internet pour se renseigner sur les adaptations et l'équipement offerts aux étudiants et ils apprennent par eux-mêmes comment les utiliser. Il y a aussi autoformation dans le cas des étudiants, sauf qu'ils obtiennent en général l'information au sujet du matériel et des logiciels auprès d'amis ou de membres de leur famille. Autant chez les étudiants que chez les conseillers, on manifeste le désir d'en obtenir toujours plus sur le plan de la quantité et de la qualité. On recherche aussi des logiciels de commande vocale et de dictée d'utilisation facile.

Il y a autant d'établissements qui regroupent leurs technologies d'adaptation en un seul endroit qu'il y en a qui décentralisent leurs équipements. Par ailleurs, environ un établissement sur deux offre un programme de prêt. En général, les établissements de plus faible taille ont moins tendance à offrir des systèmes informatiques spécialisés à leurs étudiants.

Au chapitre des heures de disponibilité, plus de 80 % des établissements

ACCSEHParler (Bulletin de l'Association Canadienne des Conseillers en Services au Étudiants Handicapés au Postsecondaire), 1(2), 4-5.

## **Adaptech Project**

proposent l'accès à leur équipement adapté le soir et les fins de semaine, surtout par le biais de registres d'inscription. Tous les établissements approchés lors de l'enquête avaient accès à Internet, mais seulement la moitié d'entre eux disposaient d'ordinateurs adaptés avec accès à Internet. Tous les établissements ont consulté le personnel et les étudiants pour l'achat d'équipement, mais autour de 20 % des établissements seulement disposaient de comités consultatifs officiels regroupant divers intervenants.

L'accès à Internet et à l'environnement graphique de Windows est en voie de devenir une préoccupation de taille chez les établissements d'enseignement postsecondaires. Les données laissent aussi entrevoir une tendance à des prises de décision multidisciplinaires et multisectorielles, de même que vers la mise en place de laboratoires informatiques intégrés, destinés à toutes les clientèles. En outre, on a convenu de la nécessité pour les administrations des établissements de reconnaître l'importance de ces technologies pour les étudiants handicapés.

Les implications des résultats sont nettes : les étudiants handicapés peuvent faire appel aux technologies d'apprentissage informatique pour mener à bien leurs études postsecondaires et ils le font. Il revient aux organismes qui soutiennent les étudiants dans leurs efforts de mettre les sommes nécessaires à leur disposition et à celle des universités et collèges. De plus, puisque près de la moitié des étudiants ignoraient l'existence de programmes de subventions destinés à leur fournir l'équipement requis, il est essentiel d'assurer une diffusion beaucoup plus large de l'information relative à ces programmes.

Si vous désirez recevoir les résultats détaillés de l'étude, communiquez avec Catherine Fichten au Collège Dawson, 3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) Canada H3Z 1A4 (tél.: 514-931-8731 poste 1546, courriel: <cficht@po-box.mcgill.ca>

## ADHÉSION À L'ACCSEHP

L'ACCSEHP sera un porte-parole d'autant plus crédible des conseillers canadiens en services aux étudiants handicapés au postsecondaire qu'elle s'appuiera sur un effectif nombreux. Comme vous le savez déjà, pour être membre de l'ACCSEHP, il est nécessaire d'adhérer d'abord à l'ASEUCC et d'indiquer l'ACCSEHP comme division.

Si vous connaissez, dans votre établissement ou ailleurs au Canada, des conseillers admissibles au statut de membre de l'ACCSEHP, n'hésitez pas à les inviter à se joindre à nous en cette période où nous constituons la base sur laquelle s'appuiera notre profession pour faire entendre sa voix. Les informations sur l'adhésion sont affichées sur le site Web de l'ASEUCC à l'adresse suivante : <a href="http://www2.cacuss.ca/cacuss/">http://www2.cacuss.ca/cacuss/</a>.

Parlez aux collègues dans votre établissement qui sont déjà membres de l'ASEUCC. Ils sont peut-être intéressés à adhérer à l'ACCSEHP surtout si, en raison de leurs fonctions, ils offrent des services à certains de vos étudiants.

N'oubliez pas de vérifier si votre établissement est membre de l'ASEUCC. Le coût de votre adhésion pourrait être inclus dans la cotisation institutionnelle versée par votre établissement.

## Le perfectionnement professionnel et vous

Trouver les ressources professionnelles appropriées et les occasions de perfectionnement offertes aux conseillers en services aux étudiants handicapés du Canada est parfois carrément un défi. L'ACCSEHP a créé un comité des ressources et du perfectionnement professionnel et l'a chargé d'explorer et, éventuellement, d'offrir des occasions de formation en établissant une liste des ressources (p. ex. articles, livres, revues, vidéos, etc.) qui pourraient vous être utiles.

Vous pouvez nous aider en remplissant le questionnaire sur le perfectionnement professionnel qui sera distribué sous peu aux membres de l'ACCSEHP. L'association accorde une grande importance à vos commentaires et est ouverte à toute idée ou suggestion qui pourrait contribuer à la création de ressources, d'ateliers ou de séminaires.

Si la question du perfectionnement professionnel vous intéresse et si vous souhaitez faire partie de ce comité, veuillez communiquer avec :

Jess Roebuck
Disability Services
University of Manitoba
155 University Centre
Winnipeg, Manitoba
Canada R3T 2N2

Email: <jroebuc@cc.umanitoba.ca>

#### **Charles Drouin**

C'est avec un profond regret que je vous fais part du décès, survenu le 3 février dernier, de notre collègue Charles Drouin, coordonnateur à l'Université d'Ottawa. Un service funèbre a eu lieu à sa mémoire à Ottawa le mercredi 7 février 1999.

Charles était l'un d'entre nous, il travaillait avec nous à améliorer l'éducation des étudiants handicapés et, compte tenu des quatre langues en usage à l'Université d'Ottawa, son travail était peut-être plus exigeant que celui de la plupart d'entre nous. Sa vitalité et son énergie nous manqueront énormément. Une fondation de bienfaisance a été créée en son honneur pour aider les étudiants handicapés.

# Le serveur de liste de la NEADS

La National Educational Association of Disabled Students (NEADS) est heureuse d'annoncer qu'elle a créé un forum de discussion électronique. NEADS-L permettra à celles et ceux qui ont un compte de courriel actif de créer des réseaux avec d'autres étudiants de partout au pays. Ce sera un endroit où nous pourrons discuter de questions importantes pour les étudiants handicapés au postsecondaire au Canada.

Pour s'abonner au serveur de liste, faire parvenir un message par courriel à listserv@yorku.ca et écrire subscribe neads-l dans le corps du message, en laissant le champ sujet en blanc.

Si vous avez des problèmes avec l'abonnement ou si vous voulez obtenir des renseignements supplémentaires, faites-moi parvenir un message à l'adresse qui suit : i asunc@alcor.concordia.ca